













Bulletin Communal 2015

Postroff

Bulletin municipal de Postroff

Année 2015

Le mot du Maire



Nous sommes au 20ème bulletin communal et cette fin d'année nous amène à faire un petit bilan sur ce qui a été fait, les travaux en cours et les projets pour l'année qui arrive.

Au niveau des travaux réalisés nous avons procédé à la réfection du mur de soutènement de la rue de l'église et posé une clôture réglementaire autour de l'aire de jeux. D'habiles négociations ont permis d'intégrer dans ce chantier divers aménagements du centre village qui étaient devenus nécessaires. Ces travaux ont d'ailleurs eu pour effet de repousser les travaux de voirie de la rue de l'église qui ont d'ailleurs démarré en cette fin d'année.

S'agissant des réalisations futures, les collectivités locales dont notre commune mais aussi les communautés de communes, départements et régions vont subir un bouleversement majeur imposé par le gouvernement, sans qu'aucune consultation des citoyens et des élus locaux n'ait eu lieu. Ces projets de réorganisation sont lourds de conséquences au moment où une importante participation citoyenne et un nouvel élan démocratique sont nécessaires car ils éloigneront davantage encore les populations des instances décisionnaires. Une nouvelle cure d'austérité et la nouvelle réforme des collectivités territoriales, vont induire une baisse drastique de nos subventions et de nos dotations et réduire de ce fait notre marge de manœuvre.

L'étude pour rendre les bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite est achevée et a permis d'établir un Agenda d'Accessibilité Programmé pour étaler ces travaux sur plusieurs années.

Je voudrais remercier chaleureusement notre conseillère municipale Marie-Thérèse Wilhelm pour son travail réalisé depuis maintenant deux années en tant que correspondante au journal Le Républicain Lorrain.

Merci à tous les habitants qui aménagent et fleurissent leur devanture et qui participent très largement à l'embellissement de notre village. Cela rend notre cadre de vie plus agréable.

Pour clore ce « mot du Maire », permettez moi au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de vous présenter mes vœux de santé et de bonheur, pour vous toutes et tous, ainsi qu'à vos familles. J'ai une pensée particulière pour les familles de tous ceux qui nous ont quittés, ainsi que pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, en cette période mouvementée, n'épargnent pas.

Bonne lecture, Votre Maire,
Ernest Holtzscherer



Au sommaire

- DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 3 à 5
- LE BUDGET COMMUNAL 6 à 7
- LES REALISATIONS DE L'ANNEE 8 à 11
- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS 12
- LA VIE A POSTROFF, AU FILS DES MOIS 13 à 25
- LA VIE A L'ECOLE DE POSTROFF 26 à 30
- ETAT CIVIL 31
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG 32
- INFORMATIONS DIVERSES 33 à 34

Les décisions

Du conseil municipal

Séance du 24 Février 2015

Le conseil municipal vote le Compte administratif de la commune dont le résultat est de 75 465.53 € d'excédent de fonctionnement (recettes : 180 844.78 € et dépenses : 105 379.25 €) et 23 475.98 € d'excédent d'investissement (recettes : 298 058.02 € et dépenses : 199 116.51 €) ainsi que le compte de gestion et l'affectation des résultats de 2014. Le programme des travaux sylvicoles à réaliser en forêt en 2015 pour un montant estimé à 2 400 € HT en parcelles 11, 12 et 2 est approuvé. Monsieur Alphonse WINCKLER domicilié 7 rue de l'Etang à 57930 NIEDERSTINZEL est désigné comme estimateur de dégâts de gibiers rouges, pour la période 2015 -2024. une subvention communale d'un montant de 500 € à la coopérative scolaire au profit des 10 élèves participants au voyage scolaire soit 50 € par élève.

Le conseil municipal demande des subventions exceptionnelles auprès du Ministère de l'Intérieur pour les Travaux de revêtement de la place de l'église protestante et de pose de couvertines sur les murets de la place. Il approuve la démarche de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) qui consiste à choisir et financer un prestataire pour la réalisation d'un agenda d'accessibilité programmée pour chacune des communes adhérentes. Un des logements du 28 rue principale a été équipé d'un lave-vaisselle d'occasion mais très récent et dont le prix de 250 € a été remboursé à M. le Maire qui en avait avancé le paiement. Enfin, le conseil décide de maintenir les tarifs de la redevance d'assainissement pour 2015.

Séance du 7 Avril

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux qui rapportent à la commune 42 514 €. Le budget primitif est approuvé comme suit :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 175 284 €

Section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 191 045 €

Et pour le budget assainissement :

Section d'exploitation : dépenses et recettes s'équilibrent à 31 334 €

Section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 97 000 €.

Comme l'équilibre financier est toujours assuré en ce qui concerne l'immeuble du 28 rue principale, le conseil décide de ne pas augmenter les loyers en 2015.

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commande proposé par la CCSMS pour la maintenance préventive et curative des extincteurs et des trappes de désenfumage.

Une subvention exceptionnelle est demandée à l'Etat pour la valorisation de la fontaine de la rue de l'église ainsi qu'une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental.

Le conseil municipal décide de ne pas adhérer à la « maison de l'enfance de Rauwiller » et à la mise en place de ses services pour plusieurs raison :

=> l'importance du coût par enfant et par jour de fréquentation à supporter par la commune (estimé à 15 €) d'autant plus que la commune de Postroff doit déjà prendre en charge la totalité du coût du transport scolaire ;

=> l'éloignement géographique de la structure entraînant des temps de trajet trop importants pour les enfants

=> l'absence de demandes des parents d'élèves lors de l'enquête menée à cet effet

=> le risque pour les assistantes maternelles existantes dans le village de voir perdre leurs missions.

Monsieur le Maire informe le conseil des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, à savoir :

La commande d'un miroir de sécurité pour l'angle des rues principale et de Fénétrange ; l'autorisation permanente de passage par M. GANGLOFF Daniel dans le cadre de son exploitation agricole, sur une parcelle prévue par le remembrement mais non matérialisée.

La municipalité n'adhère pas à la maison de l'enfance de Rauwiller

Beaucoup d'inconvénients et pas de demandes de la part des parents

Les décisions

Du conseil municipal (suite)

Séance du 7 Avril *(Suite)*

Monsieur le maire informe aussi le conseil qu'un avis de mise en recouvrement d'une somme de 9 768,77 € représentant le montant des contributions rétroactives dues au titre des services accomplis en qualité de non titulaire par Madame SCHMITT Danièle, précédente secrétaire de mairie, entre le 1er janvier 1987 et le 4 mars 1996 lui est parvenu. S'agissant d'un droit de l'ancienne salariée qui a accepté la validation des services auprès de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) et la prise en charge éventuelle de sa propre participation à celle-ci, la commune n'est pas en droit de la refuser. Cependant, au regard de l'importance de cette somme imprévue, Monsieur le Maire propose comme les dispositions peuvent l'y autoriser, de demander un étalement de cette dette sur plusieurs exercices auprès de la CNRACL.

Séance du 19 Mai

Le Conseil Municipal examine les divers devis obtenus après consultation d'entreprises de travaux publics pour la réalisation des travaux de voirie de la rue de l'église et ses abords. Après délibération, il décide de retenir l'offre de l'entreprise KARCHER de DRULINGEN pour un montant HT de 64 568,05 € pour ce qui est du volet « voirie » et 9 966,75 € HT pour ce qui est de la place de l'église.



Séance du 25 Août

Le conseil municipal approuve le programme des travaux d'exploitation et l'état d'assiette proposés par l'ONF et fixe la mise à prix à 12 € le stère lors des ventes aux enchères, l'ONF étant chargé d'assurer le suivi des lots de bois de chauffage (pour la matérialisation et la réception des lots : 3,72 € TTC le stère).

Le conseil nomme Madame Christine BOOS, secrétaire de mairie, aux fonctions de coordonnateur communal et décide de créer un poste d'agent recenseur dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera de janvier à février 2016 (voir article dans les pages de ce bulletin).

Le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du Service public de l'assainissement collectif est présenté aux élus et peut être consulté en mairie.

Madame Martine HURGARGOWITSCH, aide maternelle, sera indemnisée à hauteur de 942 € pour la prise en charge des frais de stage en CAP Petite Enfance poursuivi auprès du CNED de Lyon. Cette formation conditionnait en effet l'octroi d'un renouvellement de convention CAE par l'état pour la période du 1/9/2014 au 30/6/2015.

Le conseil municipal approuve l'état récapitulatif des travaux supplémentaires réalisés par l'ouvrier communal depuis le mois d'avril 2014 correspondant à 203 heures pour les multiples chantiers menés à terme dans le village.

Le conseil Décide d'exonérer tous les immeubles disposant d'un assainissement autonome de la partie variable de la redevance assainissement dès lors qu'ils présentent un certificat de conformité et de bon fonctionnement de leur installation.

Le Conseil Municipal approuve le diagnostic « accessibilité » des bâtiments communaux réalisé sous compétence de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et autorise Monsieur le Maire à présenter la demande d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Celui-ci prévoit des travaux pour un montant de 6 950 € étalés sur une période de 3 ans.

.

La commune devra rendre ses bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite

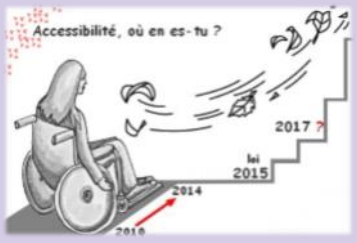

Les décisions

Du conseil municipal (suite)

Séance du 17 Novembre

■ Le conseil municipal donne mandat au Centre de Gestion pour lancer une procédure de marché public pour la mise en concurrence de prestataires dans le cadre de l'assurance contre les risques statutaires (2017-2021).

Le conseil municipal maintient la redevances pour l'assainissement collectif . Pour ce qui est de l'assainissement non collectif : les immeubles non raccordés au réseau d'assainissement collectif doivent mettre en place un dispositif d'assainissement individuel avec l'accord du SPANC auprès de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud qui est compétente dans ce cas.

Le conseil municipal donne un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale qui prévoit la fusion des communautés de communes de SARREBOURG MOSELLE SUD, de l'ETANG DU STOCK, du PAYS DES ETANGS, DES DEUX SARRES et de la VALLEE DE LA BIEVRE. En effet,

constatant que les propositions de l'Etat ne tiennent compte d'aucune cohérence territoriale, ni du canton, ni même d'un bassin de vie,

constatant surtout qu'en tant que gestionnaires et représentants de ces territoires, ils ne sont même pas considérés d'être dignes de pouvoir exprimer un avis décisionnel, exprime un avis défavorable.

En effet, Le projet de fusion des quatre intercommunalités aura pour effet d'augmenter encore considérablement la population concernée et étendra significativement les territoires compris dans ce périmètre. Enfin, l'application de la loi NOTRE et de la fusion des intercommunalités donne lieu à un débat qui constate la poursuite des politiques arbitraires de l'Etat dans lesquelles les citoyens, qui ne sont jamais consultés, ne se reconnaissent plus et se sentent éloignés de leurs institutions et de leurs élus.

Vers une réorganisation des regroupements pédagogiques...

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le principe d'une réorganisation des regroupements pédagogiques intercommunaux actuels dont un premier regroupement de 4 classes entre les communes de Kirrberg (1 classe élémentaire), Baerendorf (1 classe maternelle et 1 classe élémentaire) et Postroff (1 classe élémentaire) ; il sollicite la mise en place d'un transport scolaire adapté, pris en charge conjointement par les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et de la Moselle avec desserte du périscolaire de Rauwiller à la pause méridienne et le soir et dit qu'il s'agit d'une condition sinequanone à l'adhésion à ce redécoupage;

Il souhaite émettre des réserves sur les modalités de mise en œuvre pratique et reste en attente d'un projet plus abouti que celui présenté à ce jour car il s'inquiète au sujet des temps de transport, des temps d'attente à la sortie d'école et des mesures de sécurité à mettre en place ;

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'en raison du décès de Monsieur Raymond BOUR, après renseignement pris, sa veuve, Madame Fernande née LAPERROUSAZ, souhaite poursuivre à son nom, le bail de la parcelle communale n°39 de la section 3 au lieu-dit Naumatt, lot n°4 d'une superficie de avec un loyer de 11,30 €, ce dont le conseil municipal accepte et prend acte.

C'est la CCSMS

qui est compétente pour ce qui concerne les maisons non raccordées au réseau d'assainissement

Le budget communal

Exercice 2015

Dépenses de fonctionnement

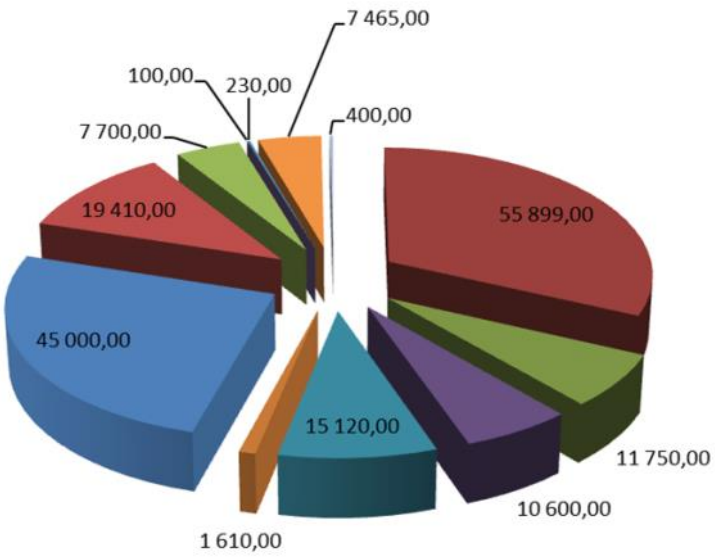

Recettes de fonctionnement

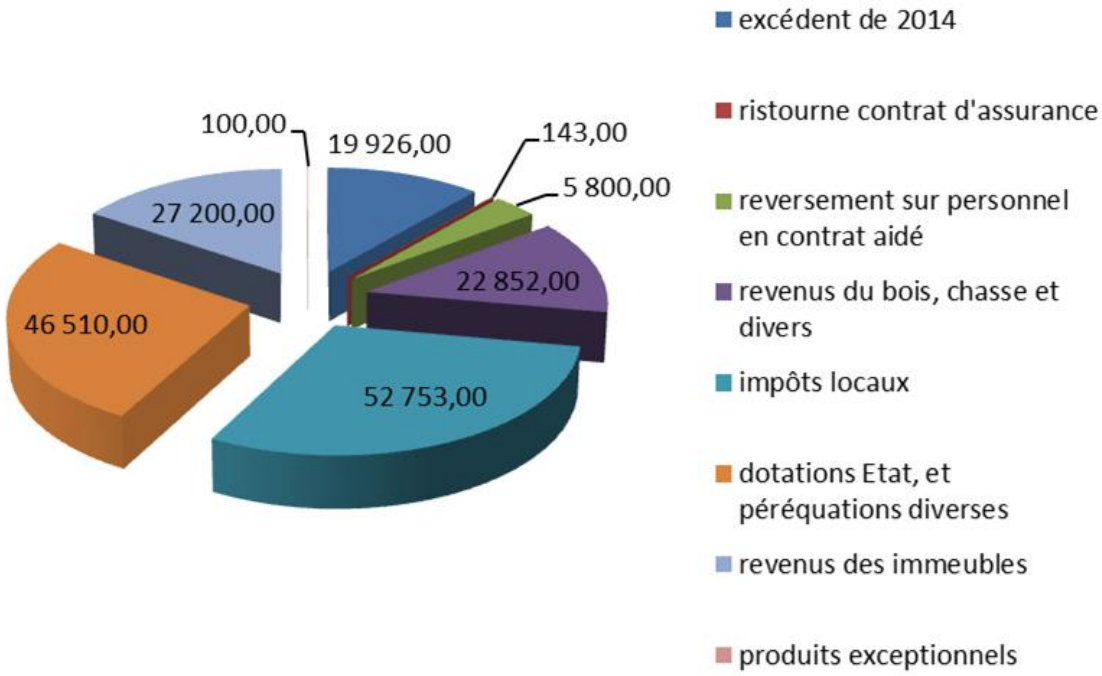

Le budget communal

Exercice 2015 (suite)

Dépenses d'investissement

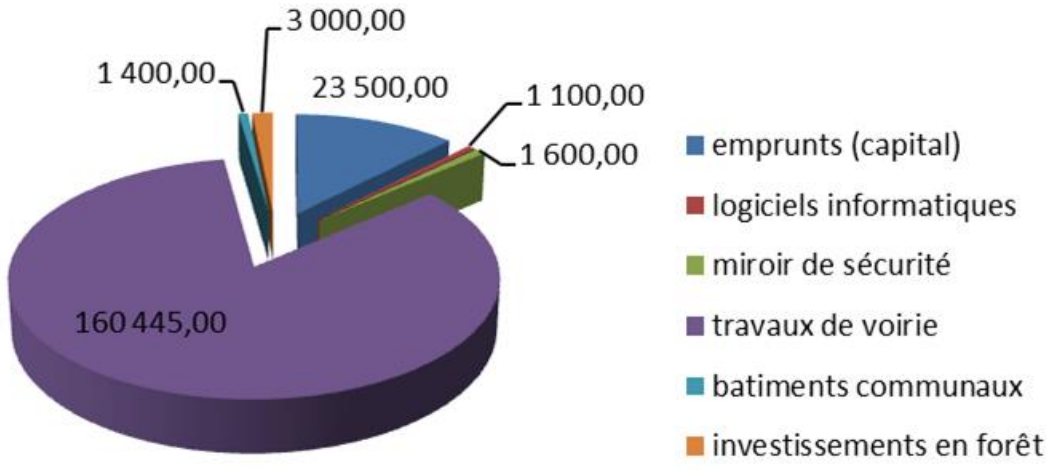

Recettes d'investissement

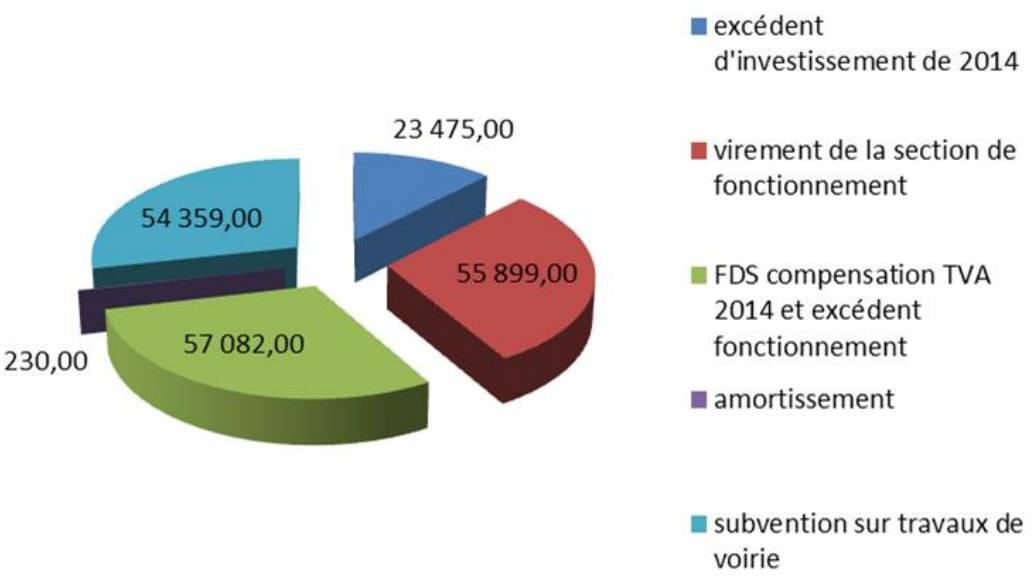

Budget annexe de l'assainissement

- Quelques repères :

  Le produit annuel des redevances d'assainissement représente une recette prévisionnelle de 16 000 €.
  L'excédent reporté pour 2015 est de 82 866 €.
  La somme totale pouvant être affectée à des travaux est de 97 000 €.

Les réalisations de l'année

Dans notre village

Nouvelles vitrines

Les anciennes vitrines d'affichage aux fontaines ont été remplacées par de nouveaux éléments pour un montant de 240 € HT.



Un miroir de sécurité



On en parlait depuis longtemps, voici que l'action a remplacé la concertation. Un miroir aménagé à l'angle de la rue principale avec celle de Fénétrange permet maintenant une bien meilleure visibilité. Cet investissement a coûté 892 € HT et a été réalisé par Alsace Application de Siewiller.

Travaux en forêt communale

La dernière tranche de travaux d'investissement en forêt communale s'est élevée à 2 309,65 € et représente le solde des travaux initiés en 2010 et pour un total de 11669,26 €, subventionnés à hauteur de 50% par l'Europe au titre de l'aide à l'amélioration de la valeur économique des forêts.



Nouveau mur de soutènement et clôture normalisée à l'aire de jeux

Voici pourquoi les travaux de voirie de la rue de l'église ont tant tardé à démarrer. Il a tout d'abord fallu procéder à la réfection complète du mur de soutènement de la rue, travaux qui ont été réalisés tout au long de l'été, englobant également ça et là, de petites améliorations. Là aussi, c'est l'entreprise Alsace Application qui a réalisé les travaux pour un montant total de 36 331,70 € HT.

Ces travaux bénéficient d'une aide de l'état à hauteur de 12 645 €.

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Nouveau mur de soutènement et clôture normalisée à l'aire de jeux *(suite)*

Ces travaux bénéficient d'une aide de l'état à hauteur de 12 645 €, et d'une subvention exceptionnelle de 2500 € sur fonds parlementaires grâce à l'intervention de Madame la Sénatrice Gisèle PRINTZ.







Un nouveau paysage

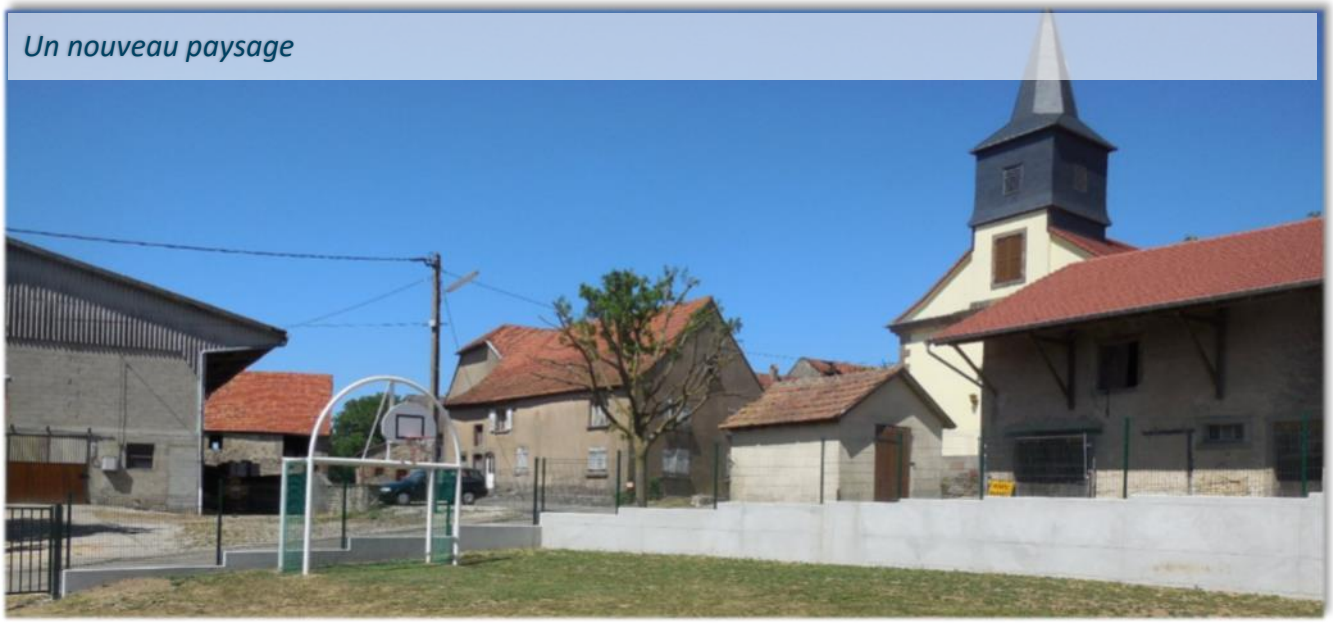

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Nouveau mur de soutènement et clôture normalisée à l'aire de jeux *(suite)*

L'aire de jeux dispose désormais d'une clôture normalisée et de portillons d'accès aux 2 extrémités.



Prochainement, des panneaux signalétiques seront mis en place aux deux entrées : « Interdit aux animaux », « Interdit aux vélos, cyclomoteurs et motos» et la mention «Fermez la porte».



Entretien du train de l'école



Le train de l'école a été façonné artisanalement par les parents d'élèves il y a déjà de nombreuses années.

Les vacances scolaires estivales ont permis de réaliser quelques travaux d'entretien sur celui-ci : ponçage, traitement en lasure et pose d'un toit en imitation ardoise sur le poste de commande de la locomotive !

La longévité de vie du train est assurée : il aura sa place à l'école de longues années.



Des travaux complémentaires programmés

Postroff est un village fortement pentu et le concept de l'aménagement en matière minérale n'est pas adapté et subit les effets du ravinement. Des travaux de réfections étaient nécessaires pour certains aménagements.

Profitant de la présence d'engins de chantier, des travaux complémentaires ont été programmés pour remédier au problème.

Bien négociés, ces travaux ont pu être intégrés dans le projet d'ensemble pour un coût moindre au regard des avantages de ces réalisations.

Photographies des travaux

Page suivante =>

Les réalisations de l'année

Dans notre village (suite)

Des travaux complémentaires programmés *(suite)*









Réaménagement de l'emplacement du panneau de situation de l'ancienne Communauté de Communes (C.C.P.F.)

Même si cette intercommunalité n'existe plus, il aurait été dommage de jeter cet emblème aux oubliettes. Les communautés de communes évoluent, certaines disparaissent après avoir été absorbées par de plus grandes, mais les villages demeurent. Le panneau ayant été réparé en 2014, il fallait aussi en réaménager l'emplacement.



Travaux en cours et projets

Dans notre village

Les travaux en cours

Les travaux d'aménagement de la rue de l'église ont débuté en dernière semaine de novembre. Le projet a été validé par le conseil municipal et c'est l'entreprise KARCHER de Drulingen qui a été retenue pour mener à bien ce chantier.

L'enveloppe financière s'élève à 74 534,80 € HT et sera subventionnée à hauteur de 52 % (Pacte 57 du Conseil Départemental, produit des amendes de police, subventions exceptionnelles du Ministère de l'intérieur grâce à l'intervention de M. le Député Alain Marty, le Sénateur Jean-Louis Masson et le Sénateur Jean-Pierre Masseret).

S'ajoutera également une contribution de la paroisse protestante pour l'aménagement du parvis.

Le chantier aurait du débuter au mois de septembre mais l'entreprise était encore occupée par d'autres chantiers.

Par conséquent, plusieurs petits travaux de préparation ont été réalisés par le maire et l'employé communal pour permettre d'en réduire le coût. Malheureusement, ils se sont heurtés à quelques malfaçons résultant des chantiers précédents et il a fallu faire intervenir les responsables pour corriger les défauts avant de poursuivre le projet.

Ce dernier concerne plusieurs lots, notamment la voirie avec trottoirs, la valorisation de la fontaine, la mise en place de couvertines sur les murets du parvis et le revêtement du parvis de l'église raviné par le ruissellement.



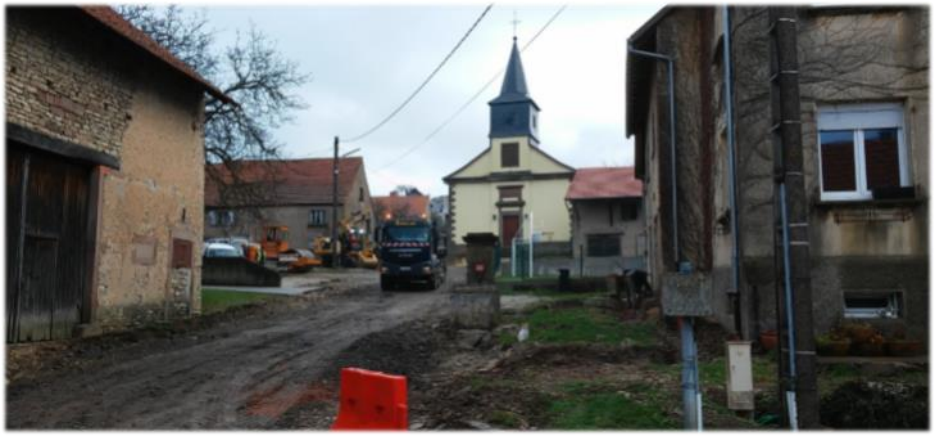

Les projets à venir

La commune va entreprendre des travaux visant à rendre les bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'agenda d'accessibilité programmée arrêté par le conseil municipal concerne notamment l'installation d'une rampe d'accès à la mairie, d'une boucle à induction magnétique pour les personnes malentendantes appareillées, l'amélioration de la conformité des escaliers d'accès aux églises, la compensation du ressaut de 10 cm de l'entrée de l'école par un plan incliné amovible, la révision des sanitaires adaptés de l'école. Le montant des travaux est estimé à 6 950 €.

Pour l'instant, face aux incertitudes liées aux multiples mutations dans l'organisation territoriale issues des récentes élections tant départementales que régionales, face aux baisses des dotations de l'état et aux interrogations quant aux subventions d'investissement encore susceptibles d'être allouées, aucun projet n'est particulièrement retenu par les élus.

Une première étude a bien été réalisée pour la réfection de la toiture de l'église catholique mais aucune décision n'a encore été prise à ce jour car il s'agit d'un projet d'une enveloppe financière d'environ 135 000 € selon une première estimation.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

15 Février - Défilé de carnaval à l'écurie d'Apostrophe

Une première pour « l'Ecurie d'Apostrophe »



C'est par un temps plutôt clément qu'a eu lieu ce dimanche 15 février, la première manifestation organisée par « l'Ecurie d'Apostrophe ».

En effet, c'est un défilé de Carnaval haut en couleurs composé d'une dizaine de cavaliers ainsi qu'une quinzaine d'accompagnateurs qui a arpenté les rues du Village de Postroff dans la joie et la bonne humeur.

A la suite de cette grande balade joviale cette troupe a clôt cette première en savourant un bon goûter.

Aline Schrade, une passionnée très à cheval *(Républicain Lorrain du 23/04/2015)*

Aline Schrade est une passionnée d'équitation. Elle vient d'ouvrir son centre équestre dans la commune, en bas de la rue Principale vers Baerendorf. L'écurie d'apostrophe est le nom choisi. Non pas suite aux émissions littéraires télévisées des années 1975 à 1992, de Bernard Pivot, mais suite au courage et l'énergie de sa créatrice Aline Schrade. À… comme Aline précédent le nom " Postrophe", afin d'éviter toute confusion avec un autre village. Dans la région, il existe beaucoup de centres pour initier les enfants aux plaisirs du cheval, mais Aline a voulu faire mieux, car elle accueille des enfants dès l'âge de 3 ou 4 ans afin de les initier, même pour les plus novices, à des stages de découvertes de plusieurs jours, ou tout simplement à des cours réguliers. L'objectif est de s'imprégner du monde équestre. Des passages d'examens réguliers, allant du galop 1 à 7 ont lieu pour les plus initiés. La balade est également au programme pour ceux qui souhaitent prendre un peu de plaisir, de découverte. Actuellement, le club compte une trentaine de licenciés. L'écurie d'Aline propose aussi des pensions pour équidés, chevaux, poneys, ânes. La jeune femme est agréable. Elle a le sens du contact et est une bonne pédagogue qui sait transmettre son amour pour les chevaux. Contact : tél. 06 12 69 51 56.



22-29 Mars - Les élections départementales



En application des dispositions du premier alinéa de l'article 47 de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral, le mandat des conseillers généraux élus en mars 2008 et mars 2011 a expiré en mars 2015.

Les élections départementales ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015.

Depuis ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux sont dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Ces élections ont eu lieu dans le cadre de la nouvelle carte cantonale dont les limites avait fait l'objet d'une révision générale entre mars 2013 et février 2014.

Les conseillers départementaux sont ainsi élus dans les 2 054 cantons issus de cette réforme.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

22/29 Mars - Les élections départementales *(suite)*

Résultats du canton au 1er tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elus
Mme Martine PELTRE M. Camille ZIEGER	BC-UMP	3 517	15,70	31,60	Ballotage*
Mme Nadine MALASSE M. Stéphane PIERRE	BC-FN	3 335	14,89	29,96	Ballotage*
Mme Christine HERZOG M. Bernard SIMON	BC-DVD	3 234	14,44	29,05	Ballotage*
M. Paul BOR Mme Odile SCHONTZ	BC-SOC	1 045	4,66	9,39	Non

* Ballotage : le binôme de candidats peut accéder au 2d tour s'il le souhaite.

Résultats du canton au 2d tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elus
Mme Christine HERZOG M. Bernard SIMON	**BC-DVD**	**4 261**	**19,02**	**36,55**	**Oui**
Mme Martine PELTRE M. Camille ZIEGER	BC-UMP	4 255	18,99	36,50	Non
Mme Nadine MALASSE M. Stéphane PIERRE	BC-FN	3 143	14,03	26,96	Non

Mme Christine HERZOG et M. Bernard SIMON, respectivement maire de Hertzing et de Langatte, ont été élus au second tour, avec quelques voix d'avance sur le binôme Peltre/Zieger.



5 Mars - Les crécelles remplacent le son des cloches

Du jeudi Saint au soir jusqu'au samedi avant la célébration de l'office pascal, les crécelleurs du village ont rempli leur tâche avec beaucoup d'humilité. Dès l'aube, on a entendu ce son particulier un peu aigu résonner dans les rues du village. Clarisse, Alexandre, Thomas et Nicolas (absent sur la photo) ont mis beaucoup d'énergie à remplir leur devoir. Les paroissiens quant à eux les ont remerciés comme il se doit avec la distribution de friandises mais aussi quelques pièces, même des billets, qui permettront à ces enfants de remplir leur tirelire. Ils assument leur tâche tout au long de l'année liturgique, chaque dimanche et lors des différents offices.

(Article RL du 8 Avril - Marie-Thérèse Wilhelm)



La vie à Postroff

Au fil des mois...

8 Mai - Capitaine Winters

Ce 8 mai, la France commémore le 69e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est aussi le jour que le Maire de Wolfskirchen Mr Roger Wahl a choisi pour rendre hommage au Capitaine William Robert Winters, disparu lors du crash de son avion le 25 Novembre 1944 sur une colline entre Wolfskirchen et Postroff (consultez le bulletin municipal de 2014 pour plus d'informations). Au coté du maire de Postroff Ernest Holtzscherer, il s'est engagé à déposer une gerbe de fleurs chaque année sur la stèle du capitaine.

La mémoire du pilote disparu ainsi que tous les GI's ayant perdu leur vie pendant cette guerre sont honorés.



9 Mai - Fleurissement du village

Dernièrement, rendez-vous a été donné devant la mairie du village. Les habitants étaient armés de tous les outillages nécessaires pour s'attaquer à la plantation des fleurs. Cette année, cette tâche a une fois de plus été réalisée dans la bonne humeur, avec beaucoup de sérieux et surtout, en un temps record. Le but de l'équipe étant d'aller à l'essentiel, les fleurs ont été disposées aux différents endroits à orner. Après un bon binage, un peu de terreau, les différentes fleurs ont pu prendre place à leurs différents emplacements, ainsi que dans les jardinières prévues à cet effet.

Ces fleurs vont, au courant de la saison et jusqu' à l'automne, embaumer les rues, apporter de la gaieté dans ce petit village, par leurs nuances et leurs couleurs.

Sachant apprécier le symbole de la fleur, elle représente la vie. Combien de messages a-t-elle déjà transmis au cours de la vie : amitié, amour, compassion…

Un village fleuri, malgré des travaux. En effet, cet été, les enfants ne pourront pas pleinement profiter de l'aire de jeux. Celle-ci est en pleine réfection, et les travaux de voiries ont eux aussi démarré.

(Article RL de Mai - Marie-Thérèse Wilhelm)

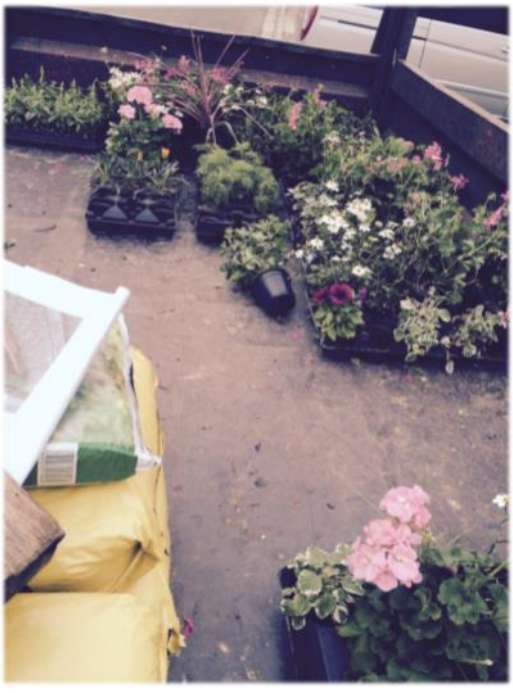



Une partie de l'équipe bénévole



La vie à Postroff

Au fil des mois...

9 Mai - Fleurissement du village *(Suite)*

Les actions menées par la municipalité pour embellir la commune ne sont pas les seules. En effet, beaucoup d'habitants fleurissent leur devanture, leur jardin, leurs fenêtres, etc.. Nous vous proposons de découvrir quelques clichés réalisés pendant la période estivale.









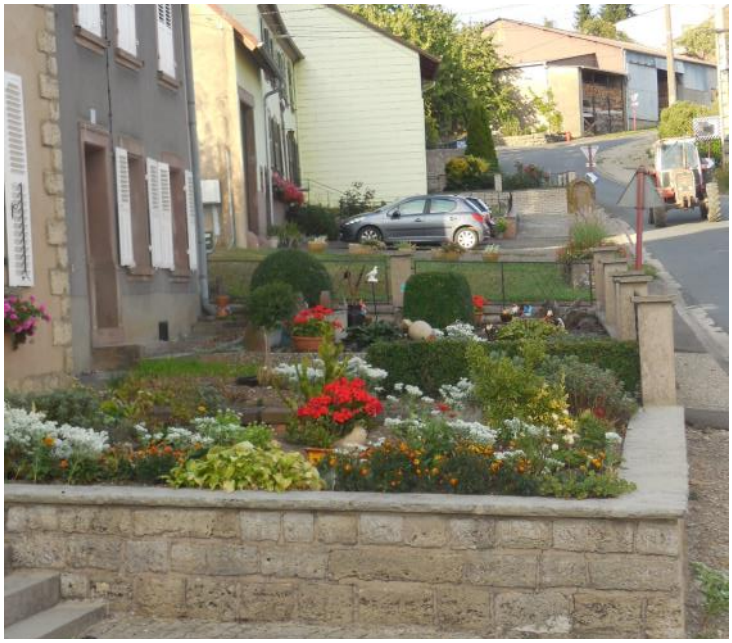



La vie à Postroff

Au fil des mois...

9 Mai - Fleurissement du village *(Suite)*













La vie à Postroff

Au fil des mois...

11 - 15 Mai - Vive la classe de mer !

Les 22 élèves du cycle 3 du réseau d'écoles de Baerendorf-Postroff ont vécu une très belle semaine de classe de mer en bordure de Méditerranée. Ils sont rentrés fatigués mais heureux de cette nouvelle expérience enrichissante.

Leur instituteur Patrick Bachmann a emmené ses élèves de CE2, CM1 et CM2, accompagnés par deux parents, à travers un périple qui a commencé dès le dimanche soir en gare de Sarrebourg pour prendre un train-couchette qui allait les déposer le lendemain matin en gare de Saint-Raphaël. C'est à quelques encablures de cette station balnéaire que ces nouveaux aventuriers ont ensuite investi leur centre de vacances aux Issambres, en bordure de Méditerranée, dans un superbe parc ombragé qui sentait bon la Provence.

Premières appréhensions

Et c'était parti pour une semaine d'initiation à la voile. Les premières appréhensions chassées, tous les bambins se sont appliqués, d'abord à acquérir les termes techniques liés à cette discipline, puis à expérimenter toutes ces connaissances une fois sur l'eau… mais là ce n'était pas gagné d'avance.

Confrontés à ce nouveau milieu marin, les petits mousses ont dû faire preuve de patience et de courage pour arriver aux premiers résultats et diriger leur embarcation vers une direction choisie. Au fil des jours, les moussaillons ont gagné en assurance et tous ont réussi à passer leur test de premier bord proposé en fin de séjour par les moniteurs de voile.

Entre deux séances nautiques, le petit groupe a découvert la faune et la flore méditerranéennes à travers différents jeux de pistes qui les ont menés sur le sentier des douaniers, à la découverte de l'Île d'Or ou de la presqu'île du Dramont. Une activité pêche à pied a aussi aiguisé leur côté Robinson Crusoé, alors qu'une séance de Land art a révélé leurs goûts artistiques pour des œuvres naturelles éphémères créées le long de la plage entre quelques rochers.

Un blog et un album souvenir

Au centre, une équipe d'animateurs passionnés s'est occupée de tout ce petit monde en proposant une foule d'animations originales et variées. Les élèves ont aussi pu aiguiser leurs papilles en goûtant aux nombreux et bons plats locaux que leur a fait découvrir le chef de cuisine chaque jour.

Le contact avec leurs parents et amis a aussi été soigné à travers la mise en place d'un blog qui a ravi tous ceux qui n'avaient qu'une hâte chaque jour, à savoir retrouver en image et en textes leurs chérubins sur cet espace interactif mis à leur disposition.

Riches de cette belle aventure, les élèves ont ensuite dû se résigner à refaire leurs valises pour retrouver leur école la tête pleine de souvenirs et se consacrer maintenant à un album souvenir qui finalisera ce beau périple.

(Article RL du 26 Mai - Mr Patrick Bachmann)



La vie à Postroff

Au fil des mois...

26 Mai - Coup de propre à l'église

Chaque année à l'arrivée des beaux jours, tout est prétexte pour faire un bon ménage. C'est ainsi que plusieurs bénévoles bien motivés se sont mis à la tâche afin de nettoyer à fond l'église catholique. Lorsque plusieurs mains s'unissent, tout est possible.

Le village compte deux églises. Un patrimoine à entretenir et à sauvegarder par la commune. Maintenir ces bâtiments en bon état n'est pas toujours facile pour une petite commune.

Félicitation aux bénévoles qui ont consacré quelques heures à laver, briquer et cirer les lieux.



Juin - 1er anniversaire pour l'écurie d'Apostrophe

Un an déjà que l'écurie Apostrophe, placée sous la houlette d'Aline Schradé, monitrice hors pair, a ouvert ses portes.

Plus de 35 cavaliers, quelques propriétaires, une cavalerie de huit poneys, des cavaliers formidables et des bénévoles en or permettent à la structure de se porter pour le mieux. Les installations ont poussé comme des champignons grâce à son conjoint Sylvain Petitjean, et à ses parents, toujours présents quand il le faut. Des installations fonctionnelles, bien pensées, primordiales pour le bienêtre animal. Comme l'a signalé le maire Ernest Holtzscherer : « *A l'Écurie d'Apostrophe, l'air est apaisant. Il y fait bon vivre et l'ambiance est y est conviviale et familiale.* »

Durant tout l'été, différentes manifestations y seront proposées. Elle y proposera des baptêmes à poneys. Des balades pour les enfants sont également possibles durant l'été, sur simple demande. Un poney, un cheval apaise, des expériences ont déjà été faites auprès de personnes âgées ou malades.

(Article RL du 18 Juin - Marie-Thérèse Wilhelm)



La vie à Postroff

Au fil des mois...

2 Juillet - Marlène Fromeyer reçoit les palmes académiques

Après 42 ans au service de ses élèves de primaire et une grande partie de sa carrière passée au poste de directrice d'école, Marlène Fromeyer vient de se voir distinguée des Palmes académique.

Lors d'une cérémonie riche en émotion, l'inspecteur départemental de Sarrebourg Nord, M. Hoffmann, a remis les Palmes académiques à Marlène Fromeyer. Ernest Holtzscherer, maire, a pris la parole, rappelant que la récipiendaire avait accompli une longue et belle carrière.

A la réouverture de l'école du village en 2001, elle s'est vue octroyer le poste de directrice. Il a notamment témoigné de son professionnalisme et de son dévouement pour ses élèves durant toutes ces années. Elle prendra officiellement sa retraite en juin 2016.

En 1978, Marlène Fromeyer a fait ses premières de directrice à Obernai –67), à l'école maternelle en qualité d'institutrice stagiaire, puis à Drulingen en 1979 en tant que remplaçante. En 1980 , elle est devenue l'institutrice de l'école maternelle de Wolfskirchen. Trois années plus tard, elle rejoignait l'école primaire de Baerendorf. Nommée adjointe, elle y est restée durant dix-huit années. En 2001, elle a quitté ses attaches en Alsace pour passer la frontière et rejoindre la Lorraine, à 2,7 km.

M. Hoffmann s'est permis de souligner certaines formules rédigées dans les rapports qui ont été rédigés tout au long de la carrière de Marlène Fromeyer : « s'emploie avec succès à la réussite des élèves » ainsi que d'autres formules mettant toujours en valeur son travail, ses qualités et son mérite.

L'inspecteur a procédé à la remise de l'insigne. Marlène Fromeyer, très émue, a pris la parole afin d'expliquer les circonstances qui l'ont amenée à exercer ce métier depuis 1973. Elle a passé le concours d'entrée à l'Ecole Normale. Diplôme en poche, elle a rejoint l'école normale en 1976 pour deux années de formation.

Poser des bases solides

Elle résume ainsi sa perception de l'école. « *c'est un lieu où se posent les fondations. Nous connaissons tous l'importance des bases solides nécessaires lors de la construction...* » Durant sa carrière, elle a toujours pris à cœur la réussite des élèves, avec un engagement moral envers eux, en cherchant sans cesse de nouvelles pistes pour les stimuler davantage. « *chaque matin, les élèves et elle s'offraient un sourire, un échange, une complicité . Rien de plus précieux qu'un sourire d'enfant !* »

Marlène Fromeyer a enfin tenu à remercier Marie-Claire Steffanus, ancien maire qui, avec son conseil, est à l'origine de la réouverture de cette école, sans oublier tous les maires présents, ainsi que ses collègues, les aides maternelles, ses parents, sa famille, ses proches et ses amis.

(Article RL du 14 Juillet - Marie-Thérèse Wilhelm)



De gauche à droite :

M. Hoffmann, Mme Steffanus, M. Wagner, M. Holtzscherer, M. Klein, M. Wahl, entourant au milieu l'heureuse récipien-daire rayonnante.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

12 Juillet - Beau succès pour la 31e marche populaire

662 randonneurs de tous âges et de tous horizons s'étaient donné rendez-vous le 12 juillet à Postroff pour participer à la 31e édition de la marche populaire IVV. Une réussite totale.

Comme chaque année, c'est dans une ambiance des plus chaleureuses et humaines que s'est déroulée la marche populaire dans notre petit village de Postroff, où il reste encore des coins et recoins à découvrir.

L'association « Enfance-espérance du Brésil » continue à œuvrer pour cette marche reconnue au plan national IVV, afin que celle-ci puisse perdurer, avec l'aide de bénévoles ainsi que d'anciens membres de l'association sportive. Cette marche permet à chacun et chacune de se revoir chaque année, le deuxième dimanche du mois de juillet.

Pour cette édition, 662 marcheurs étaient au rendez-vous dont les fidèles, les clubs, mais aussi de nouvelles personnes qui soutiennent l'association. Plus de 350 repas ont été servis. Un travail d'équipe Au classement des groupes les plus importants, Niederstinzel l'emporte avec 67 marcheurs. Suivent Kalhausen (40) et Spicheren (25). Il y a même eu des marcheurs venus de Forbach et d'Allemagne, en sachant que la frontière se trouve à 45 km de Postroff.

Un petit clin d'œil a été adressé à deux marcheurs venus de Bazoncourt, dans la région de Metz. Ces deux personnes sont reparties heureuses en n'oubliant pas de féliciter les organisateurs pour le beau parcours, et de prendre rendez-vous pour l'année prochaine.

Le député maire Alain Marty a offert une superbe coupe. Le Conseiller Départemental Bernard Simon, quant à lui, est venu sur place pour remercier l'équipe organisatrice avec au gouvernail et toujours les yeux rivés vers l'horizon, Jean Junker, d'Oeting (originaire de Baerendorf), et Marie-Claire Steffanus, son second, qui œuvre sur place au village.



La vie à Postroff

Au fil des mois...

Septembre - Maîtriser les petites stations d'épuration

Une formation organisée par la CCSMS (Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud)

Des employés communaux et des élus, vingt au total, ont suivi une formation durant trois jours sur les stations d'épuration des eaux usées et les lagunes. L'objectif était d'apprendre les gestes d'entretien de base de ces petits équipements. En effet, pour la surveillance et la petite maintenance de routine, ce sont les employés communaux, et les élus en leur absence, qui sont chargés de s'en occuper. Cette formation, dispensée par M. De Kergaradec, a été décentralisée dans les locaux sarrebourgeois de la communauté de communes de Sarrebourg - Moselle-Sud (CCSMS) et adaptée à leurs besoins spécifiques à partir d'un cahier des charges établi avec le Centre national de la fonction publique territoriale. La formation était également ouverte aux agents et élus des communautés de communes du Pays des Etangs et de la vallée de la Bièvre.



Employés communaux et élus ont suivi une formation pour apprendre l'entretien des stations d'épuration *(Photo RL)*

1 et 3 Septembre - la rentrée des classes

La directrice d'école, Mme Fromeyer, n'a pas voulu manquer sa dernière rentrée pour sa dernière année scolaire. Même avec un bras dans le plâtre, pas question d'arrêt, pour cette maîtresse que rien n'arrêtera, afin de mener à bon port son nouveau groupe d'élèves.



La vie à Postroff

Au fil des mois...

10 Octobre - Les brioches de l'Amitié : un franc succès

Le 10 Octobre a eu lieu la vente de ces brioches dans notre petite localité.

Cette opération toujours menée à bien par le Maire Ernest Holtzsherer et son adjoint Alexandre Hirault a de nouveau été un beau succès.

Merci à vous les enfants pour votre participation active à cet évènement, par ce geste vous avez participé à un acte de citoyenneté, mot très en vogue dans vos écoles à l'heure actuelle. Un geste gratuit pour autrui, puisque vous avez pris de votre temps, cela s'appelle le bénévolat. Un mot riche de sens , mais qui apporte bonheur, joie et satisfaction. Vous avez su donner de votre temps et de votre bonne humeur, en sachant que l'argent récolté servira à d'autres enfants "moins chanceux", souffrant d'un handicap, afin de pouvoir leur assurer un plus en confort, et leur apporter un petit soutien pour tous les outils pédagogiques mis à leur disposition.

Il est vrai le mot "brioche de l'amitié" fait à présent partie de nos habitudes, et certains d'entre nous ne connaissent plus la vraie signification de cette démarche.

Après décompte fait, avec la participation des enfants, le montant total de la vente est de **394.40 €.** Merci à vous les généreux donateurs et à l'année prochaine.



31 Octobre - Halloween : des enfants effrayants...

Plusieurs groupes d'enfants se sont formés, dans la bonne humeur pour célébrer Halloween. Les plus petits étaient accompagnés de leurs parents, afin de pouvoir réaliser dans de bonnes conditions, le porte-à-porte traditionnel et recueillir des bonbons auprès des villageois. Ces derniers ont souvent été très généreux. Ils ont aussi offert quelques belles pièces, pour faire plaisir aux enfants et ainsi participer à cette soirée.

(Article RL du 7 Novembre - Marie - Thérèse Wilhelm)



Novembre - Pose d'une barrière pour contrôler l'accès à la décharge

Malgré de nombreux avis concernant les dépôts admis et les endroits spécifiques où il faut les déverser, certaines personnes s'efforcent à ne pas respecter les consignes.

Plusieurs fois déjà, les autorités préfectorales nous ont enjoint à fermer définitivement notre « décharge » prétextant probablement à juste titre que des structures adaptées à la réception des déchets tels que ceux déversés au lieu-dit « Altmatt » existent.



Un monticule de détritus non recyclables a été déversé par une ou des personnes indélicates qui y ont mis le feu avant de quitter les lieux.



Un tas de déchets «verts » a été déposé en plein milieu du site alors qu'un trou est prévu pour ça

Un contrôle étant désormais indispensable, dernière étape avant la fermeture définitive et irréversible de ce lieu qui remplit encore bien ses fonctions à condition d'en respecter le règlement, une barrière est maintenant installée afin d'en restreindre l'accès et la clé peut être obtenue sur demande auprès de M. le maire les samedis matins ou de manière exceptionnelle, un autre jour avec accord préalable.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

29 Novembre - Une très belle journée attendait les aînés

C'est le 1er dimanche de l'Avent que le conseil municipal a convié les aînés de plus de 60 ans pour leur rencontre traditionnelle de Noël. Les invités du jour ont été ravis d'écouter des chorales et de découvrir un spectacle interprété par les enfants.

Le maire Ernest Holtzscherer, entouré de ses conseillers municipaux, s'est fait un honneur d'accueillir dans la petite salle communale, les personnes âgées du village autour d'un repas festif.

Avant de passer à table, l'élu a prononcé le mot de bienvenue en donnant toutes les informations et précisions nécessaires en ce qui concerne les travaux effectués, ainsi que ceux qui sont encore en cours. Il a souligné que même si les entreprises ont pris un léger retard, le budget est largement respecté.

L'ensemble des membres du conseil municipal s'est à disposition des invités pour le service. Une ambiance sereine et de bonheur a régné tout au long de la journée. En début d'après-midi Patrick Bachmann, directeur de l'école de Baerendorf, accompagné de ses élèves, a présenté un spectacle de grande envergure, et d'une qualité rare. Le maître est toujours aussi compétent. Dès le plus jeune âge, il sait reconnaître les qualités d'orateur et d'acteur, auprès de ses élèves, et ceux-ci ont présenté une saynète de Noël où chaque enfant a trouvé sa place. Un grand merci a été exprimé à cette jeune population pleine de talents.

Un peu plus tard, ce fut au tour de la chorale, les joyeux choristes de Wolfskirchen, qui, dans la bonne humeur, ont présenté à l'assemblée un répertoire de sept chants de Noël, sous la présidence de Huguette Finck. Ils ont terminé leur prestation par un Stille nacht entonné en chœur par toutes les personnes présentes et toute génération confondue.

En fin de journée, M. Simon et Mme Hertzog, conseillers départementaux, après une journée chargée, sont venus saluer les membres présents, M. Simon a assuré la population présente de son soutien pour la commune. « Une très belle journée et à l'année prochaine », a conclu le maire.



La vie à Postroff

Au fil des mois...

6-13 Décembre - Les élections régionales

Après la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller départemental et le conseiller régional, des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.

Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps 2017.



La loi du 17 mai 2013 qui avait abrogé les dispositions relatives au conseil territorial avait prévu que les renouvellements des conseils régionaux soient organisés en même temps que ceux des conseils départementaux, soit en mars 2015. La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions a modifié ce calendrier afin que les élections régionales soient organisées dans le cadre des nouvelles régions.

Résultats du 1er tour - Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Nb Sièges
M. Florian PHILIPPOT	LFN	641 234	16,50	36,07	
M. Philippe RICHERT	LUD	459 212	11,82	25,83	
M. Jean-Pierre MASSE-RET	LUG	286 390	7,37	16,11	
Mme Sandrine BÉLIER	LVEC	119 091	3,06	6,70	
M. Laurent JACOBELLI	LDLF	84 886	2,18	4,78	
M. Jean-Georges TROUIL-LET	LREG	84 147	2,17	4,73	
M. Patrick PERON	LFG	57 165	1,47	3,22	
M. Julien WOSTYN	LEXG	26 347	0,68	1,48	
M. David WENTZEL	LDIV	19 171	0,49	1,08	

Résultats du 2d tour - Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Nb Sièges
M. Philippe RICHERT	**LUD**	**1 060 059**	**27,28**	**48,40**	**104**
M. Florian PHILIPPOT	LFN	790 166	20,33	36,08	46
M. Jean-Pierre MASSE-RET	LDVG	339 756	8,74	15,51	19



La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

La main à la pâte...



Rien de mieux que de mettre la main à la pâte et de le faire soi-même car tout le monde le sait bien, c'est en forgeant qu'on devient forgeron et que le fait « école » est bien meilleur. ….

Aussi, l'autre jour, les 7 élèves de la grande section secondés par Jennifer Roth, travaillant en CUI dans l'école, ont préparé la crème frangipane en suivant la recette.

Puis, ils ont confectionné 3 galettes qu'ils ont dorées avec de l'œuf en n'oubliant pas d'y cacher les fèves tant convoitées. Il ne restait plus qu'à mettre le tout au four et de patienter en travaillant ou de travailler en patientant…

Une heure et demie plus tard, réunis autour de la table, leurs copains du cours préparatoire et du ce1 attendaient avec fébrilité le partage des galettes…

Et les rois du jour furent : Lilian, Bruno et Clémence qui se dépêchèrent de former des couples princiers…..

Enfin une histoire qui se termine bien !

Un soleil presque printanier pour un défilé haut en couleurs

Une fois de plus, les enfants, des adolescents et des parents déguisés se sont donnés rendez-vous dans la cour de l'école maternelle pour fêter carnaval.

Après la photo souvenir, ce sont près d'une centaine de personnages maquillés et grimés qui se sont élancés dans les rues de Baerendorf. Un soleil presque printanier était au rendez-vous. Les personnages les plus rapides s'empressaient de sonner aux portes, heureux de se montrer et de chanter leur petit refrain.

Partout, l'accueil a été chaleureux, le butin récolté a été conséquent : 34 kilos de friandises et des pièces sonnantes et trébuchantes pour la coopérative scolaire.

Après le tour du village, tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle polyvalente où des parents avaient préparé des montagnes de crêpes et de pop-corn.

Encore une belle et joyeuse journée !



Cette année, le défilé s'est fait à Baerendorf

La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Quand les élèves dessinent les limites de la cour…

Depuis 4 ans, l'ensemble des élèves du réseau d'écoles Baerendorf- Postroff travaillent sur le même projet d'école : la découverte des contes.

Durant cette période, ils ont entendu, lu et étudié de nombreux contes, ils se sont même entraînés à en rédiger, ils en ont représenté lors des fêtes scolaires, donnant vie à de nombreux personnages.

Cette année, dans le cadre des activités d'arts visuels, chaque élève de l'école de Postroff a pu représenter et peindre un personnage connu sur une balustre en bois. Une fois les peintures réalisées, elles ont été assemblées par Monsieur le Maire.

La balustrade fixée, il ne restait plus qu'aux petits artistes de poser pour immortaliser leur œuvre très colorée. Cette activité a pu être menée à bien grâce à la présence de Jennifer Roth en contrat dans notre école depuis 2 ans.



Rencontre avec nos correspondants de Veckersviller

Mardi 2 juin, nous étions invités par les correspondants de Veckersviller. C'était très sympa.

Le matin, nous avons fait un rallye dans le village. Nous étions 10 équipes chacune encadrée d'un adulte.

Chaque équipe a reçu un plan du village et un carnet où il fallait répondre aux questions.

On a dû se situer, se repérer en se servant du plan et de photos de maisons ou de lieux particuliers. Il fallait retrouver l'emplacement de la borne d'incendie. A midi, nous avons pris le repas. Le reste de l'après-midi, nous avons joué à un jeu de l'oie. Il fallait lancer le dé, puis accomplir les épreuves des différentes cases, résoudre des rébus, des devinettes, réussir des jeux d'adresses. A trois heures, les correspondants nous ont offert un bon goûter puis remis à chacun 2 cadeaux. Puis nous sommes rentrés. Quelle belle journée !



La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Rencontre avec nos correspondants de Veckersviller









La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Activité natation



Une nouvelle fois, tous les élèves du réseau d'écoles de la moyenne section au cm2 ont pu se rendre à la piscine de Sarrebourg durant 10 séances. Pour les plus jeunes élèves, être à l'aise dans le milieu aquatique est le premier objectif. Pour les plus grands, chaque séance permet la mise en place d'une technique: brasse, crawl, nage sur le dos afin de devenir le plus performant possible. L'objectif étant de maîtriser la nage avant d'entrer au collège. Il faut signaler que cette activité est rendue possible grâce au financement du transport par les deux communes et à l'engagement des parents bénévoles qui passent l'agrément et acceptent de nous accompagner durant les 10 séances.

La sortie en forêt de Postroff

Vendredi matin 9 octobre, nous sommes allés dans la forêt de Postroff à la rencontre de l'automne.

A l'aller, nous avons observé les transformations les feuilles des arbres changent de couleur, ils perdent aussi leurs fruits le marronnier perd ses marrons, le chêne perd ses glands, le hêtre perd ses faînes. Nous avons rencontré le garde chasse qui était allé nourrir les sangliers dans la sapinière.

Nous avons repéré des champignons des souches, des totems, des fougères.

Nous avons touché et senti l'écorce de différents arbres.



A la rencontre de l'automne

La vie à l'école de Postroff

Au fil des mois...

Journée découverte et apprentissage gourmand

Sous la direction de Marlène Fromeyer, les élèves de l'école primaire se sont fait une fierté afin de réaliser pour eux et leurs camarades cette journée mémorable, avec au menu une succulente soupe aux potirons.

Des tâches bien partagées

Répartis par groupes et encadrés par trois mamans bénévoles, ils ont épluché le potiron et les pommes de terre du potager et les pommes du verger. D'autres élèves se sont attelés à la préparation du restaurant : mise en place des tables et des chaises, dressage des couverts et des assiettes sans oublier le pliage des serviettes.

Pendant la cuisson de la soupe et de la compote de pommes, un nouveau groupe s'est chargé de la confection de la pâte à crêpes toujours sous le regard bienveillant des mamans.

Midi ayant sonné, tout ce petit monde s'est dirigé vers le restaurant. Après la photo souvenir, il ne restait plus qu'à goûter cette jolie soupe orange ! Résultat probant puisqu'elle fut plébiscitée par 98 % des invités. Puis des petits serviteurs se sont empressés de débarrasser, de servir les crêpes aux pommes et même des gâteaux aux pommes pour ceux qui avaient encore une petite faim !

Et déjà, il ne restait plus qu'au dernier groupe d'intervenir : laver et essuyer la vaisselle des 27 convives de ce restaurant éphémère avant de s'offrir un moment de détente.

Une organisation sans failles

Sans conteste, une action à renouveler, un excellent moment du vivre ensemble et un bon exemple du faire ensemble. Bravo à tous les élèves pour cette belle organisation, il est toujours très ingénieux de vivre un moment de rêve, faire comme si… on s'y croit, l'essentiel a été atteint.



Nos élèves du primaire autour d'une table bien mise « comme au restaurant », chacun a contribué à cette réalisation. Voilà de futurs élèves pour une école hôtelière.

Etat civil

Communiqués de la mairie

Honneur aux aînés

Mme.	WIES	Irma	née le	23/12/1923
Mme.	HOLTZSCHERER	Lydia	née le	11/02/1929
Mme.	WILHELM	Charlotte	née le	28/08/1929
Mme.	GAUPP	Alice	Née le	20/10/1931
Mme	WOKAL	Georgette	Née le	06/08/1935

Naissances

Justine	HOLTZSCHERER	née le 21/04/2015 à Saverne	Fille de Fabien HOLTZSCHERER et Estelle KUBETAT
Cléophée	LABIGAND	née le 23/09/2015 à Sarrebourg	Fille d'Alexandre LABIGAND et Anne WELSCH
Marcel	SION	né le 24/07/2015 à Sarreguemines	Fils de Charles SION et Eléonore DORCKEL

Mariages

Alexandre HIRAULT et Elisabeth WAGNER



C'est le samedi 11 juillet qu'ont choisi Elisabeth et Alexandre pour se marier en mairie de Postroff.

Il est vrai que les mariages y sont plutôt rares et c'est avec un immense plaisir que Monsieur le Maire Ernest Holtzscherer a célébré leur union en cette si belle journée. Un premier magistrat qui marie son adjoint est surtout particulièrement rare.

Il a reçu le consentement mutuel des futurs époux Elisabeth WAGNER, agent de production et Alexandre HIRAULT-LAPERROUSAZ, informaticien mais aussi Adjoint au Maire de Postroff sous l'œil admiratif de leur petite Erine et en présence d'une assistance nombreuse formée de la famille, des amis ainsi que de l'équipe municipale qui leur a ensuite formé une haie d'honneur à la sortie de l'église.

Marie-Thérèse Wilhelm a remis en cadeau aux jeunes mariés, au nom de l'ensemble du conseil municipal et de la secrétaire de mairie un bon pour un séjour gastronomique au « Moulin d'Ensisheim » tandis que Monsieur le Maire a remis un bouquet à la mariée, en son nom personnel comme c'est la tradition depuis son entrée en fonction.

Meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes mariés !

Décès

Claude	BRUA	Décédé le 19 juin à Saverne à l'âge de 48 ans
Richard	BOCH	Décédé le 13 octobre à Sarrebourg à l'âge de 54 ans
Théodore	NEUBAUER	Décédé le 15 octobre à Schirmeck à l'âge de 81 ans
Cécile	WILHELM née PFEIFFER	Décédée le 30 novembre à St Jean de Bassel à l'âge de 83 ans



Don du sang

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Fénétrange - Niederstinzel - Postroff

Bilan des activités 2015 :

L'association a permis de collecter 165 dons

FENETRANGE	09/01/2015	48 donneurs
POSTROFF	22/05/2015	57 donneurs
NIEDERSTINZEL	23/10/2015	60 donneurs

Calendrier de la collecte 2016

FENETRANGE	**08 janvier 2016**
POSTROFF	**20 mai 2016**
NIEDERSTINZEL	**21 octobre 2016**

Le don de sang bénévole concerne chacun d'entre nous et il n'y a pas de frontières entre donneurs et receveurs de produits sanguins.

Chaque donneur peut ainsi, grâce à son geste, contribuer à sauver des vies.

Il est important de rappeler que les besoins s'élèvent à 10.000 dons par jour car les produits sanguins ont une durée de vie courte.

Merci à tous les donneurs de sang, vos dons ont sauvé des vies, continuez à vous mobiliser.

Le comité s'associe à moi pour vous adresser nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2016, pour vous et vos proches, et pour les malades qu'ensemble nous contribuons à sauver.

Le président
Dany KLEIN

Informations diverses

Communiqués de la mairie

Recensement de la population 2016

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget de la commune: plus la population est nombreuse, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Se faire recenser est un geste civique, obligatoire, utile à tous.

Concrètement, ça se passe comment?

1. Un Agent recenseur recruté par la Mairie de POSTROFF se présentera chez vous et vous proposera de vous faire recenser en ligne ou sur papier.

2. Vous répondez aux questionnaires.
Le plus simple : choisissez d'être recensé en ligne!

Allez sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur "pour accéder au questionnaire en ligne".
Utilisez le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur le document remis par l'agent recenseur pour vous connecter au site. Puis saisissez les informations renseignées par l'agent recenseur concernant votre logement.
Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, vous pouvez répondre sur les documents papier.
Si vous choisissez de répondre sur les documents papier, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.
Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.
A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur vient les récupérer.

Nouveauté !

Pour connaître les résultats de l'enquête.

Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site de l'Insee: **www.insee.fr**

Le recensement, c'est sûr.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès au questionnaire (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Merci à tous !

Alexandre HOLTZSCHERER a accepté la mission d'agent recenseur et viendra à votre rencontre pour vous remettre les documents relatifs au recensement.

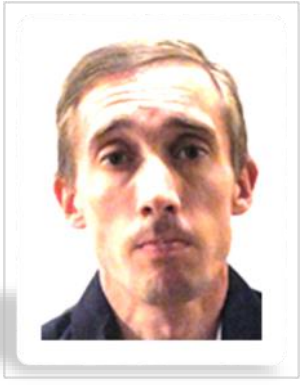

Informations diverses

Communiqués de la mairie

Le défibrillateur Cardiaque Automatique Externe

On estime aujourd'hui à environ 40.000 le nombre de décès annuels en France, consécutifs à un arrêt cardio-respiratoire. Le taux de survie des victimes dépend de la rapidité de l'intervention des services de secours.

La défibrillation précoce, augmente les chances de survie. Grâce à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé, la défibrillation cardiaque devient un acte simple à réaliser et ne requiert aucune compétence médicale particulière.

Comment l'utiliser ?

- Avant tout, alerter les secours en appelant le 15 (SAMU) ou le 112 (Appel d'urgence européen)
- Sortir le défibrillateur du boitier mural
- Suivre les instructions vocales, par ailleurs lisibles sur l'écran intérieur pour les malentendants, en se laissant guider par l'appareil :
- Dénuder la poitrine du patient et ouvrir l'emballage contenant les électrodes ;
- Enlever une des électrodes de sa protection plastique et placer la sur le haut de la poitrine nue (sous la clavicule droite) comme indiqué sur l'emballage ;
- Enlever la seconde électrode de sa protection plastique et placer la sur le bas de la poitrine nue (aisselle gauche) comme indiqué sur l'emballage
- Ne pas toucher le patient. L'appareil analyse le rythme cardiaque et procède dans un deuxième temps à l'envoi d'un choc électrique, si cela est nécessaire.

Dès que cette opération est terminée, vous pouvez à nouveau toucher le patient.

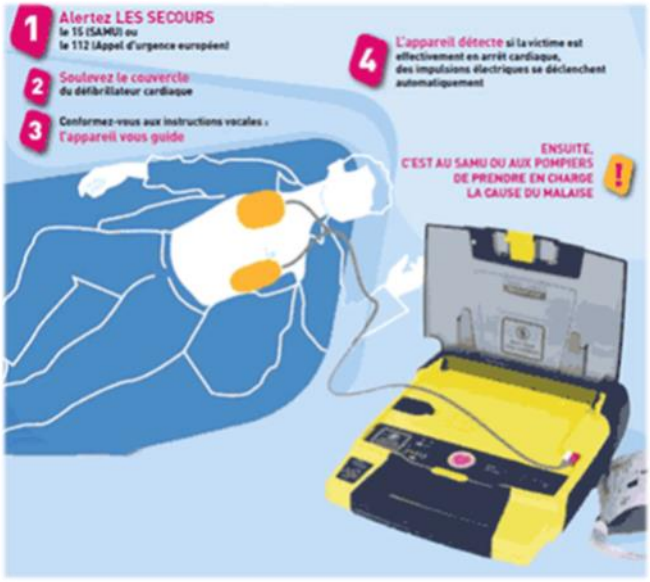

Pour notre commune le défibrillateur est situé devant la mairie

Coordonnées de la mairie

COMMUNE DE POSTROFF

Adresse	21 rue principale 57930 POSTROFF
Téléphone	03.87.07.64.62
Messagerie	mairie.postroff@gmail.com
Permanence	Mardi de 19h30 à 20h30 Jeudi de 9h à 11h
Site Internet	http://postroff.free.fr
Correspondante Républicain Lorrain	Mme Wilhelm Marie-Thérèse